

## Après le tri et l'incinération, démarrage réussi de la méthanisation pour EveRé !

**EveRé termine actuellement le démarrage du premier site multifilières de France. Comme prévu, le site sera en pleine exploitation fin d'année 2010.**

En juin, les deux digesteurs chargés de méthaniser la fraction organique sur le site EveRé (technologie Valorga) ont reçu leurs premiers déchets.

Cinq mois après, ils fonctionnent aujourd'hui à plein régime et le biogaz produit est utilisé pour le process via une chaudière.

Le démarrage du groupe électrogène associé, permettant la production d'électricité, 100 % renouvelable, se déroulera fin septembre.

Une fois en pleine exploitation, EveRé produira l'équivalent de la consommation électrique d'une ville d'environ 40 000 habitants !

Quant à la matière issue des digesteurs, elle permettra la production d'un compost normé (NF U44-051), qui sera valorisé en agriculture comme amendement organique.



## Romainville : nouvelles étapes franchies

### 10 M€ de subventions pour le projet de Romainville

L'Ademe vient de décider de l'attribution d'une subvention de 10 millions d'euros au SYCTOM de l'Agglomération Parisienne pour le futur centre multifilière de traitement des déchets ménagers à Romainville.

Le futur centre multi-filière réunira en un même lieu :

- Un centre de tri des collectes sélectives d'une capacité de 30 000 t/an pour recycler les emballages ménagers qui ait l'objet d'un tri poussé par les habitants,
- Un centre de pré-tri des objets encombrants d'une capacité de 60 000 t/an,
- Un centre de tri-méthanisation des déchets ménagers d'une capacité de 322 500 tonnes par an permettant après méthanisation de produire de l'énergie sous forme d'électricité et de chaleur et du compost NFU 44-051.

### Travaux préparatoires du passage inférieur terminés

Du 20 juillet au 19 août 2010, la seconde étape des travaux préparatoires pour le creusement du passage inférieur situé sous la RN3 et qui reliera le futur centre multifilière de Romainville à la plate-forme portuaire de Bobigny, a consisté au coulage de la dalle supérieure après la réalisation des pieux de fondation, permettant ainsi de faire reposer la dalle sur les pieux.

Cette étape a nécessité le basculement de la circulation de la RN3 du côté Bobigny, pour réaliser les travaux coté Romainville. L'année dernière à la même date, nous avons réalisé le coulage de la dalle coté Bobigny.

A présent, les opérations de creusement du passage inférieur vont pouvoir débuter.



## **Plus de 50 M€ alloués par le FEDER au projet Valorgabar**

Le Fonds Européen de Développement Régional a confirmé son accord de principe pour allouer au SICTOM de la Guadeloupe une subvention de 52 millions d'euros pour participer au financement de la plate-forme multi-filière de traitement des déchets ménagers et assimilés du SICTOM.

Cette décision fait suite à l'avis favorable rendu en début d'année à l'unanimité par le comité scientifique du Parc National de Guadeloupe sur le projet Valorgabar de valorisation des déchets sur le site de La Gabarre.

Ces décisions confirment la pertinence technique et économique du projet Valorgabar et l'intérêt porté par le FEDER pour subventionner ce centre multi-filière regroupant une unité de tri/méthanisation et une unité d'incinération.



## **Le service Propreté/Collecte a son nouveau directeur**

Stéphane Sigwald vient de prendre en charge la direction Propreté/Collecte.

Cette direction aura en charge plus spécifiquement la gestion des réponses aux appels d'offres, la gestion technique et financière des offres et en général le développement de cette activité sur le marché français.

Pour cela, Stéphane Sigwald dispose d'un bureau d'études comprenant des chargés d'affaires en charge de la réalisation des réponses aux appels d'offres collecte et propreté.



Les directeurs d'exploitation de nos différents sites en France sont également rattachés à cette direction.

Le renforcement de la Direction Collecte et Propreté répond au développement croissant constaté sur le marché français par l'obtention de nouveaux contrats de collecte et de propreté par Urbaser Environnement.

## **Urbaser Environnement fait salon**

### **Salon Espace Collectivités**

Pour cette 26<sup>ème</sup> édition, qui s'est déroulée du 9 au 11 septembre, Urbaser Environnement a répondu présent.

A cette occasion, nous avons pu communiquer sur les trois derniers succès dont deux nouveaux contrats de collecte (La Rochelle et Charleville-Mézières) et un nouveau contrat de traitement, celui du syndicat Bil Ta Garbi.

### **11<sup>èmes</sup> Assises des Déchets—ORDIF**

Urbaser Environnement était présent aux 11<sup>èmes</sup> Assises des Déchets au travers du stand de l'association Méthéor, mais également par la présentation dans le cadre du forum valorisation organique du nouveau marché remporté par Urbaser Environnement concernant la construction et l'exploitation du pôle de valorisation des déchets du syndicat Bil Ta Garbi.

